



[Accueil](#) > [Grands projets](#) > [Le développement de la ville et le logement](#) > [Des opérations immobilières maîtrisées](#) > L'écoquartier Camille-Claudé

## L'écoquartier Camille-Claudé

Les opérations de construction de l'écoquartier Camille-Claudé commenceront au cours du dernier trimestre 2012, pour une livraison des bâtiments à l'horizon 2014.

Présentation d'un quartier, à la fois citadin et vert, pensé de façon durable, conçu avec les habitants.

Rencontres et présentations du projet

- **Réunion publique** : Jeudi 13 septembre à 20h30 à la salle des fêtes (16 av. de la République).
- **Exposition** : Samedi 15 septembre (14h-18h) et dimanche 16 septembre (10h-17h) au lycée Camille-Claudé (17 rue M.-Robespierre).
- **Maison du projet** : À partir du 29 septembre 2012, du lundi au samedi (10h30-12h30 ; 14h30-18h30) : installée route de Saclay, elle détaillera les caractéristiques du quartier et notamment l'offre de logements.

## Vers un nouveau quartier



La construction de l'écoquartier Camille-Claudé répond en premier lieu à la nécessité d'accroître le parc immobilier sur le territoire pour faire face aux besoins avérés des Palaisiens qui souhaitent continuer à vivre à Palaiseau et à de futurs résidents.

### Situation géographique

Le projet s'étend sur 22 hectares. Il est bordé

- au sud par l'Onera (office national d'études et recherches aérospatiales),
- à l'ouest par la forêt domaniale,
- à l'est par la ferme des Granges
- au nord par la rigole domaniale.

### Qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Le futur quartier sera soucieux du développement durable intégrant par exemple :

- une chaufferie à bois et un réseau de chaleur,
- la gestion raisonnée de l'eau,
- la construction de bâtiments basse consommation (BBC),
- la limitation de l'usage de l'automobile par la présence de liaisons de circulations douces ou de services de proximité

De plus, il s'inscrit harmonieusement dans son cadre naturel : la forêt et le bâtiment de la ferme des Granges constituent des éléments du paysage, la rigole domaniale sera réhabilitée.

Enfin, le développement durable comprenant aussi le souci de la cohabitation sociale dans un territoire, la Ville est fortement attachée à garantir à la mixité sociale dans le quartier.

## Des logements pour tous

---

Le projet respectera la règle des trois tiers a été appliquée aux 2000 logements :

- un tiers de logements sociaux,
- un tiers de locatif libre
- un tiers de logements en accession à la propriété.

Les attributions des logements sociaux du quartier Camille-Claudel se feront comme d'habitude : des contingents sont réservés à la Ville, au département, à la Préfecture et au 1% patronal.



## Un projet conçu avec les Palaisiens

---

En 2008, la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (Caps) propose aux personnes habitant sur le plateau de s'inscrire à **un atelier public d'urbanisme**.

L'atelier regroupa

- 68 Palaisiens,
- des élus
- des employés des services de la Caps.

Formés à quelques notions techniques et d'urbanisme par des experts, ils ont travaillé à **dégager les grands principes d'aménagement du futur écoquartier**.

Ces idées ont été synthétisées par l'un des dix architectes ayant participé à la réflexion sur le Grand Paris, Michel Cantal-Dupart, puis soumises pour leur réalisation à l'aménageur sélectionné suite à un appel d'offres, Scientipôle Aménagement.

Le projet a ensuite fait de nombreux allers retours entre :

- Scientipôle Aménagement,
- les experts,

- les constructeurs,
- les architectes
- les élus

> **Voir en détail les préconisations de l'atelier d'urbanisme et ce qu'il en résulte.**

> **Lire aussi : 3 question à l'architecte coordinateur du projet, François Leclercq.**

### Un projet d'ores et déjà salué

Le projet Camille-Claudel a été récompensé par la Région Île-de-France du prix «nouveaux quartiers urbains 2010» pour la mixité de ses logements, ses normes environnementales, la gouvernance à l'origine du projet et, de façon générale, son aspect novateur.

## L'écoquartier en chiffres

---

- **Superficie générale** : 22 hectares
- **2000 logements** dont :
  - 1500 logements permanents et 500 logements pour étudiants (répartis en 4 résidences)
  - 40% de logements sociaux (dont 10% d'intermédiaires : PLs), 30% de locatif libre, 30% de logements en accession à la propriété
- **4 000 m<sup>2</sup> de commerces et équipements**

## L'écoquartier en dates

---

- **2008** : travaux de l'atelier public d'urbanisme qui réunissait 68 Palaisiens, 5 élus, 7 représentants des services impliqués, un architecte, un sociourbaniste et un sociologue.
- **2009-2011** : élaboration du projet d'aménagement.
- **2012** : Dépôt des premiers permis de construire et d'aménager, début de la commercialisation des logements.
- **2013** : travaux de voiries, de construction des logements et ouverture du centre aquatique, premier équipement du quartier.
- **2014** : livraison du quartier
- [Ecoquartier Camille-Claudel : perspectives](#)
- [3 questions à l'architecte François Leclercq](#)